



STAGE SAINT-MENOUX 2009

Agrément n° 469

les Lilas, 12 octobre 2009

Objet : Départ / Retour Stage de St Menoux

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les renseignements concernant le stage de St Menoux

Départ : Rendez-vous le dimanche 25 octobre 2009 à 06h45
Gymnase Danton, allée Danton à Livry-Gargan
Départ du car 07h30, arrivée à St Menoux prévue vers 12h30.

Retour : Départ de St Menoux à 14h00
Arrivée prévue vers 19h00 le samedi 31 octobre 2009
Gymnase Danton

Nous vous informerons de notre arrivée sur le site du CD93 : www.cd93-escrime.org

ATTENTION

Au changement d'horaire.

Vérification de la licence 2010 le jeudi précédent le départ.
Les stagiaires qui ne seront pas en règle ne pourront pas partir.

Prévoir un pique nique pour le dimanche midi

Vous pourrez appeler votre enfant à ce numéro : **04.70.43.92.49**. Aux heures des repas
Vous pourrez également nous joindre à tout moment au **06.15.97.27.55**. (Maître Didier Gras). Il est parfois
difficile de capter, laisser alors un message.
Les objets de valeurs, et en particulier les téléphones, sont fortement déconseillés. Le CD93 ne pourra être
tenu pour responsable en cas de détérioration ou de disparition.

Adresser la correspondance au Président du CD93 : **M. Georges AMZEL**
3 rue du 8 mai 1945 – 93260 les Lilas ☎ 📠: 06.60.11.28.21
E-mail : georges.amzel@wanadoo.fr
Site Internet : www.cd93-escrime.org

Soirée des STAGIAIRES : Casino

Pensez à emporter des jeux de sociétés et/ou des CD musicaux.

L'encadrement technique est composé de :

Maître Didier GRAS (A.T.D. du CD93, Maître d'armes et directeur du stage)

Maître François LAVAZEC (Maître d'armes)

Maître Harold LEFEBVRE (Maître d'armes)

Maître Radu MITRACHIOIU (Maître d'armes)

Maître Damien SERRE (Maître d'armes)

Monsieur Benoit COULON (Prévôt fédéral)

M. Nicolas REGNARD (Moniteur)

M. Benjamin DE LOOF (Initiateur)

M. Loic GIRARD (Initiateur)

Mlle Emeline CAVANE (animatrice jeune)

Les stagiaires : Ils sont au nombre de 53 répartis de pupilles à cadets. 8 filles et 45 garçons.

Ils seront accompagnés dans le car par 8 cadres techniques.

Une attestation vous sera remise le jour du départ.

Recevez, Madame, Monsieur, mes sportives salutations.

Georges AMZEL

Président du CD93

Maître Didier GRAS

Directeur de stage (BEE5 2)

Adresser la correspondance au Président du CD93 : **M. Georges AMZEL**

3 rue du 8 mai 1945 – 93260 les Lilas ☎ 📠: 06.60.11.28.21

E-mail : georges.amzel@wanadoo.fr

Site Internet : www.cd93-escrime.org

AUTORISATION

A RAPPORTER LE JOUR DU DEPART

Pour la pratique du Paint-ball, les enfants mineurs doivent être munis d'une autorisation parentale.

Je soussigné, M. _____ responsable légal de l'enfant mineur

_____ l'autorise à participer à l'activité Paint-ball

organisée dans le cadre du stage départemental d'escrime 2008 sous la responsabilité de

M. Didier GRAS et de l'A.P.B (Association de Paint-ball du Bourbonnais), 29 résidence

de la verrerie, 03210 SOUVIGNY.

Fait à _____, le ____ / ____ / 2009

Signature

N.B. : L'enfant doit avoir une tenue adéquate (pantalon, haut décontracté avec manche et basket) ainsi qu'une casquette, la peinture est biodégradable et lavable en machine.

Adresser la correspondance au Président du CD93 : **M. Georges AMZEL**

3 rue du 8 mai 1945 – 93260 les Lilas ☎ 📠: 06.60.11.28.21

E-mail : georges.amzel@wanadoo.fr

Site Internet : www.cd93-escrime.org